



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 23/11/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	32	36

Vote
A l'unanimité
Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 23 Novembre à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 14/11/2023.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. VARON Bernard, M. BOLLER Thierry, M. SZWEC Eric, M. WROBLEWSKI Didier, M. TURBAN Jean-Claude, M. MULLER Patrick, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. LEDOUX Eric, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MANSOUX Michel, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, M. DREVILLE Gérard, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, M. EPALLE Jean, M. MOREL Cyril, M. BUISSON Jean-Michel, M. BOUFFLET Pierre, M. FABRE Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BONDOUX Gilles, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBIER Jean-Michel

Suppléant(s) : M. BOLLER Thierry (de M. THERRY Eric), M. SZWEC Eric (de M. BIZERAY Jean-Jacques), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BARBAROSSA Raphaël)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. SPECQ André à M. MELLA Daniel, M. BOCQUET Jean-Charles à M. DREVILLE Gérard, M. DESHAYES François à M. VARON Bernard, M. DE NOAILLES Emmanuel à M. DESSE Daniel

Excusé(s) : Mme POLLET Clarisse, M. MOULA Nicolas

Absent(s) : M. GAUBOUR Jacques, M. FERRACHAT Sébastien, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. THERRY Eric, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. GUEDON Eric, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. BARBAROSSA Raphaël, M. DE NOAILLES Helie

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 5211-6 et L 5211-11.

Vu la délibération n°2020-23 du 23/07/2020 donnant délégation d'attributions du Comité Syndical au Président.

Le Conseil Syndical, après avoir pris connaissance des décisions prises par le Président depuis le dernier comité, PREND ACTE DE :

La décision n°017-2023 concernant la signature avec l'entreprise HYDROGEOTECHNIQUE, de la mission de reconnaissance géologique, hydrologique et géotechnique pour la réalisation du raccordement de la commune de Lamorlaye au collecteur de la Vallée de la Thève. Cette mission est d'un montant de 30 695 € HT soit 36 834 € TTC.

La décision n°018-2023 concernant la signature avec l'entreprise VOTP, de la tranche ferme du marché de réalisation du collecteur d'eaux usées Chemin du Vauvouard à Luzarches. Ce marché est d'un montant de 164 792.50 € HT soit 197 751 € TTC. Compte tenu du refus des riverains de se raccorder à la cavée Saint Cosme, la tranche optionnelle ne sera pas affermie.

La décision n°019-2023 concernant la signature avec le bureau d'études INTEGRALE ENVIRONNEMENT, la mission d'études pour le renouvellement de l'arrêté du système d'assainissement du SICTEUB. Cette mission est d'un montant de 22 500 € HT soit 27 000 € TTC.

La décision n°020-2023 concernant la signature avec l'entreprise SANET, du marché d'entretien et de maintenance 2023 du réseau d'eaux pluviales urbaines. Ce marché est d'un montant de 58 695 € HT soit 70 434 € TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 24/11/2023
Le Président

